

Des échanges musclés

CONSEIL MUNICIPAL Les élus de l'opposition ont forcé le maire à s'expliquer sur le projet d'intégration surprise de la commune à la Communauté urbaine de Bordeaux

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

Nulle trace dans l'ordre du jour du conseil municipal. Pourtant, l'intercommunalité était dans toutes les têtes, mardi soir. Le sujet devait forcément sortir. Restait à savoir à quel moment. Patricia Mallard n'a pas fait durer le suspense. Dès la première délibération, traitant d'un tout autre domaine, l'élue UMP prend le chaussepied et déclare : « Vu les récents événements, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de notre présence ici. L'intégration de Martignas dans l'intercommunalité est un acte majeur. Vous avez fait preuve du plus profond mépris en refusant au Conseil municipal le droit de se prononcer sur ce choix ».

Indignation de spectacle

Patricia Mallard fait explicitement référence au projet d'intégration de Martignas à la CUB en 2012, avalisé le 15 décembre par la commission départementale de coopération intercommunale (voir nos éditions des 16 et 17 décembre). Selon elle, le manque de transparence de la majorité illustre le « régime totalitaire » instauré par le maire. Moins véhément, Jacques Soulétis (Vivre Marti-



Michel Vernejoul explique qu'il ira au bout du processus d'étude et de concertation de la population. PHOTO O. D.

gnas autrement) soupçonne néanmoins des « tractations cachées » entre la ville de Martignas, la préfecture et la CUB. Il déplore qu'une telle décision ait pu être prise sans état des lieux préalable sur les deux hypothèses : intégration à la CUB ou à la Communauté de communes de Cestas-Canéjan. À qui ce résultat profite-t-il ? « Sûrement pas aux Martignassais, mais de façon certaine à la majorité socialiste de M. Feltesse. »

Préparée en amont, la réponse de la majorité est à triple lame. Phi-

lippe Koeberlé, l'adjoint aux finances, dénonce les « incantations » sur l'aspect totalitaire de la commune. S'adressant à Patricia Mallard, « vous vous positionnez sur la forme, mais sur le fond, vous ne dites rien, lâchez-le. Au-delà d'une indignation de spectacle, vous ne vous engagez pas. Vous êtes dans la posture. » De son côté, Marie-Laure Palu, adjointe au développement du territoire, replace le débat dans une perspective historique, illustrant les différentes volte-face du préfet depuis 2006.

Troisième de la liste, le maire Michel Vernejoul enfonce le clou. « On n'est plus au temps des Bisounours. L'époque du "tranquille à Martignas" est révolue. » Selon lui, un maillage des communes s'est opéré via le schéma de cohérence territoriale (Scot). De nouvelles priorités sont apparues en matière de transport, de logement, de mobilité et de développement économique.

Le maire reconnaît que le débat sur la réforme des collectivités a forcé tout le monde à revoir ses positions. Il reconnaît que les premières données chiffrées fournies par les services de la CUB invitent davantage à un rattachement à la Communauté urbaine qu'à la CdC de Cestas-Canéjan. « Toutefois, les simulations financières se poursuivront jusqu'à leur terme », a-t-il prévenu, évoquant la date de février 2012. Et ce malgré « le passage en force du préfet. » Comme prévu, la population sera informée et concertée. In fine, si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, Michel Vernejoul n'exclut pas de changer son fusil d'épaule.

Tel est le sens du courrier adressé au préfet le 14 décembre, la veille de la décision de la CDCI. Même si la probabilité est mince...